

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 27 août 2010 portant nomination à la Commission nationale de pharmacovigilance auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SASP1030761A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5311-1, L. 5323-4, R. 5121-159 à R. 5121-166 et D. 5321-7 à D. 5321-12 ;
Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la Commission nationale de pharmacovigilance prévue à l'article R. 5121-159 du code de la santé publique, pour une durée de trois ans renouvelable :

1. En qualité de cliniciens, dont au moins trois généralistes

Titulaires

Mme Barbaud (Annick).
Mme Baumelou-Torck (Élisabeth).
M. Carlier (Patrick).
M. Chenique (Jean-Benoît).
Mme de Larré de la Dorie-Leroy (Aude).
M. Deray (Gilbert).
M. Galezowski (Nicolas).
M. Jacques (Éric).
Mme Laroche (Marie-Laure).
M. Sailler (Laurent).
M. Pelletier (Gilles).

Suppléants

Mme Milpied-Homsy (Brigitte).
M. Bonnetterre (Jacques).
M. Beroud (Stéphane).
M. Bera (Frédéric).
M. Camus (Philippe).
Mme Oliveres-Ghouti (Catherine).
M. Andrès (Emmanuel).
M. Bouquet (Sylvain).
M. Westphal (Jean-Frédéric).
M. Helou (Raphaël).

2. En qualité de pharmacologues ou toxicologues

Titulaires

M. Caron (Jacques).
M. Eschalier (Alain).

Mme Guy (Claire).
Mme Jean-Pastor (Marie-Josèphe).
Mme Jonville-Béra (Annie-Pierre).
Mme Lainé-Cessac (Pascale).
M. Merle (Louis).
Mme Pérault-Pochat (Marie-Christine).
Mme Sgro (Christine).
M. Vial (Thierry).

Suppléants

M. Bardou (Marc).
M. Andréjak (Michel).
M. Tellez (Stéphane).
Mme Lebrun-Vignes (Bénédicte).
Mme Lillo-Le Louët (Agnès).
M. Kantelip (Jean-Pierre).
M. Drici (Milou-Daniel).
M. Choisy (Henri).
Mme Veyrac (Gwenaëlle).
Mme Bagheri-Charabiani (Haleh).

3. En qualité de pharmaciens hospitaliers

Titulaires

M. Camenen (Gwénolé).
Mme Dugast (Pascale).
M. Javaudin (Loïc).

Suppléants

Mme Bourret-Mélin (Catherine).
Mme Petiteau-Moreau (Françoise).
M. Ratiney (Robert).

4. En qualité de pharmaciens d'officine

Titulaire

M. Teste (Jean-François).

Suppléante

Mme Thierry (Maryne).

5. En qualité de personnalités choisies en raison de leur compétence en pharmaco-épidémiologie

Titulaires

M. Lièvre (Michel).
M. Montastruc (Jean-Louis).

Suppléants

Mme Hill (Catherine).
Mme Miremont-Salamé (Ghada).

6. En qualité de personnalités représentant les associations de personnes malades et d'usagers du système de santé

Titulaire

M. Bernard (Jacques).

Suppléant

M. Schneider (Maurice).

7. En qualité de personnalités représentant les associations de consommateurs proposées par le ministre chargé de la consommation

Titulaire

Mme Lemer (Claudine).

Suppléante

Mme Bernard-Harlaut (Micheline).

8. En qualité de personnalités compétentes en matière de pharmacovigilance exercée dans les entreprises exploitant des médicaments ou produits mentionnés à l'article R. 5121-150

Titulaire

Mme Paulmier-Bigot (Sylvie).

Suppléant

M. Meillier (Fabrice).

9. En qualité de médecins choisis sur une liste de quatre noms proposés par l'Académie nationale de médecine

Titulaire

M. Giroud (Jean-Paul).

Suppléant

M. Costentin (Jean).

10. En qualité de pharmaciens choisis sur une liste de quatre noms proposés par l'Académie nationale de pharmacie

Titulaire

M. Hazebroucq (Georges).

Suppléant

M. Saint-Pierre (Alain).

11. En qualité de représentants du comité technique de toxicovigilance

Titulaire

M. Saviuc (Philippe).

Suppléant

M. Villa (Antoine).

Article 2

Est nommé président de la commission : M. Caron (Jacques).

Est nommé vice-président de la commission : M. Vial (Thierry).

Article 3

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 27 août 2010.

La ministre de la santé et des sports,
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN